

poisson, et une famille pieuse et bien renseignée sur les choses divines n'était restée debout, sur le toit de la maison, à attendre en priant la destruction de la terre.

M. le Préfet du Nord aime les fleurs

L'« Echo de Paris » raconte la curieuse anecdote suivante :
Le Préfet du Nord touche une quarantaine de mille francs par an. Une des nécessités de sa fonction consiste à recevoir, à donner quelques dîners. Homme de goût, il aime parer de fleurs harmonieuses la solennité un peu froide de son salon officiel et relever d'objets et de roses la nappe blanche de sa table ; homme d'économie, il inscrit le prix de ses fleurs au compte des contributions.

Mort de M. Charles Simon

Paris, 31 mars. — M. Charles Simon, deuxième fils de M. Jules Simon et frère de M. Gustave Simon a succombé la nuit dernière au Sénat où il habitait.
M. Charles Simon, âgé de 60 ans était en très bonne santé et rien ne permettait de prévoir une mort si soudaine. Il était sorti lundi soir, selon son habitude. Dans la nuit, il se sentit indisposé et à minuit et demi, un peu frissonnant, téléphona à son médecin pour le prier de venir. Quelques minutes plus tard il succomba à une congestion cérébrale, avant l'arrivée du docteur.

La révolution au Nicaragua

NOUVEAUX SUCCES DES REVOLUTIONNAIRES
Buenos-Aires, 31 mai. — Le général Lara, avec 500 partisans du gouvernement, a été vaincu dimanche dernier dans un combat dans le département de Matanzas. Lara et ses hommes ont été tués ou ont été faits prisonniers. Lara a été tué. Les pertes d'Estrada ont été peu considérables.

Le Conseil des Ministres

LE PROGRAMME DU CABINET SERA DEFINITIVEMENT REGLE VENDREDI

Paris, 31 mai. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.
M. Briand a résumé les délibérations des conseils de cabinet antérieurs, au cours desquels a été élaboré le programme politique que le cabinet doit soumettre aux Chambres et à la rentrée.

LA GREVE DES CHEMINS DE FER DU SUD

Le ministre des travaux publics a entre-tenu le conseil de la grève des agents des chemins de fer du Sud. Le président du conseil a indiqué que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le transit.

LES TRANSPORTS EN COMMUN A PARIS

M. Millerand a soumis à la signature du président de la République les décrets approuvant la nouvelle convention avec la Compagnie des omnibus pour l'organisation des transports à Paris par autobus et tramways.

LA CATASTROPHE DU « PLUVIOSE »

Le conseil a décidé que des mesures seraient prises par le gouvernement, indépendamment des secours qui ont été remis au lendemain de la catastrophe, pour mettre à l'abri du besoin les familles des victimes du « Pluviose ».

Le Roi de Grèce à Paris

La matinée du souverain
Paris, 31 mars. — Le roi de Grèce, qui est actuellement notre hôte, occupé, à l'Hotel Bristol, l'après-midi, au rez-de-chaussée, qu'on lui réserve à chacun de ses séjours à Paris.

Au Conseil d'Etat et dans la Magistrature

Paris, 31 mai. — Le garde des sceaux a fait signer le mouvement au Conseil d'Etat rendu nécessaire par l'augmentation du personnel prescrit par la loi de finances pour 1913. Cette loi a décidé, en ce qui concerne les trois nouveaux sièges de conseillers d'Etat en service ordinaire, et de cinq sièges de maîtres des requêtes.

Un prétre escroc

Il est condamné à un an de prison
Bruxelles, 31 mai. — Nous avons signalé, en février dernier, l'arrestation à Malines d'un jeune prêtre qui avait poussé un peu trop loin l'exploitation des veilles bigotes. Ce prêtre, qui adorait les plastras, qui faisait la noce et jouait au cours, se livra à un tel nombre d'escroqueries que le parquet fut obligé de le saisir.

Le retour du « Pourquoi-Pas »

Guernesey, 31 mai. — Le « Pourquoi-Pas », navire de la mission Charcot, est arrivé ce matin à Malines. Tous les membres de l'équipage sont en bonne santé.

Conseiller à la cour d'appel de Paris : Le Poittevin, juge au tribunal de la Seine ; M. Ponté, juge suppléant au siège ; Juge suppléant au tribunal de la Seine : M. Henneguier, juge à Toul ; Juge au tribunal de Toul, M. Valinier, se suppléant à Reibel.

Président de chambre à la cour d'appel de Chambéry : M. Orsat, avocat général par la même cour ; Avocat général près la même cour : M. Mancel, procureur à Tours ; Procureur de la République à Tours : M. Marcombe, ancien magistrat ; Conseiller à la cour d'appel d'Aix : M. Leyat, juge à Marseille ; Juge au tribunal de Marseille : M. Bré, substitut du procureur de la République près ce tribunal ; Substitut à Marseille, M. Vallier, substitut à Troyes.

La grève des cheminots du Sud

Nice, 31 mai. — La grève des cheminots continue. Les grévistes tiennent plusieurs réunions par jour à leur permanence. On annonce que le tramway de Saint-Martin-Vésubie, qui est une ligne départementale à vapeur, a cessé son service.

Les étudiants cambrioleurs et assassins

Krebs a fait des aveux
Dijon, 31 mai. — Le juge d'instruction de Dijon a confronté les deux étudiants de Nancy avec leur victime, Mme Lucette Morel, qui avait tenté d'assassiner puis de dévaliser.

Un scandale judiciaire

LES DETOURNEMENTS D'UN JUGE DE PAIX ET DE SON GREFFIER
Auxerre, 31 mai. — Aujourd'hui comparait devant le tribunal de l'Yonne, présidé par M. de Valles, conseiller à la cour d'appel de Paris, l'ex-juge de paix Mettavan et son ex-greffier Lalaye. Tous deux accusés de détournement de fonds de la caisse de secours de l'arrondissement de Tonnerre, lorsque le 25 décembre 1909 ils se rendirent à Saint-Vincent pour y procéder à une apposition de scellés au domicile de M. Puyot, décédé. Au cours de l'opération judiciaire, ils détournèrent un titre de rente de 100 francs sur l'Etat français.

La rentrée parlementaire

LA SEANCE DE REOUVERTURE — TOUT SE PASSERA AUJOURD'HUI COMME EN 1908

Paris, 31 mai. — Conformément aux lois constitutionnelles, la Chambre des députés, issue des élections du 24 avril et à 315 députés, se réunira ce matin à 9 heures, à la Chambre des députés. C'est la dixième législature qui commence depuis le vote de la Constitution de 1875, et il ne faut pas oublier que la Chambre de 1875 fut dissoute le 16 mai 1877 par le maréchal de Mac-Mahon.

Le même programme que précédemment sera suivi pour la constitution de l'assemblée et l'organisation des travaux parlementaires. Convocquée le vendredi 1er juin, la Chambre de députés se réunira le samedi 2 juin à 9 heures, et le dimanche 3 juin à 10 heures.

Le mardi 12 juin, le gouvernement donnera lecture de la Déclaration ministérielle, et la Chambre commencera ses travaux en discutant les propositions de loi. Vraisemblablement, les choses se passeront de même cette fois. Après le discours de M. Louis Passy, doyen d'âge, la Chambre élira son bureau provisoire.

Les secrétaires d'âge, après avoir assisté à la séance de mardi, conserveront leur place dans le bureau provisoire jusqu'à la nomination du bureau définitif. Ces privilèges de la jeunesse sont, par rang d'âge, en commençant par le plus jeune : MM. Chauvin-Servinère, député radical de la Sarthe, conservateur de leur place dans le bureau provisoire jusqu'à la nomination du bureau définitif.

Ces six « juniors » n'ont jamais fait partie de la Chambre des députés et ont été nouvellement élus les 24 avril et 8 mai derniers. Après le tirage au sort des bureaux, les députés seront répartis entre ces onze bureaux de la manière suivante : 1er bureau : de l'ain à l'aube. 2e bureau : de l'aube au jour. 3e bureau : du jour à l'heure. 4e bureau : de l'heure à l'après-midi. 5e bureau : de l'après-midi à l'aube. 6e bureau : de l'aube à l'heure. 7e bureau : de l'heure à l'après-midi. 8e bureau : de l'après-midi à l'aube. 9e bureau : de l'aube à l'heure. 10e bureau : de l'heure à l'après-midi. 11e bureau : de l'après-midi à l'aube.

La Chambre s'ajournera sans doute au lundi suivant pour permettre l'examen des dossiers, et au cours de cette séance le plus grand nombre des élections non contestées seront validées. L'élection du bureau définitif pourra dès lors avoir lieu vers le milieu de la semaine prochaine, et l'ouverture des travaux législatifs sera précédée de la déclaration ministérielle.

Déjà on annonce que des interprètes qui paraissent avoir la nostalgie de la tribune. Le greffier Lalaye prétend avoir emporté le titre de rente « par faiblesse » et de l'avoir remis plus tard à Mettavan qui le fit vendre par un coulisier de Paris. Le produit de cette vente, 3.300 francs, servit à couvrir les opérations de Bourse effectuées sur les ordres de Mettavan, ainsi que la révélation judiciaire.

Les deux complices sont en désaccord sur un point : Lalaye prétend n'avoir tiré aucun bénéfice du vol. Mettavan affirme, au contraire, que le titre a été vendu pour le compte de son greffier et que tous deux spéculèrent à la Bourse.

Le 24 février, 1910, les héritiers Prieur déposèrent une plainte au parquet ; les deux complices leur proposèrent alors de les démentir, mais sur l'intervention du parquet, l'affaire suivit son cours.

Après l'arrestation, la complexité de l'affaire est nettement établie par toutes ces circonstances et par des aveux qui, depuis, rétrécissent un peu.

LE CONFLIT MEDICAL

Le concours d'agrégation se poursuit
Paris, 31 mai. — Les épreuves du concours d'agrégation se sont poursuivies ce matin sans incident. La Faculté de médecine est toujours occupée militairement ; dans la salle, les gardes municipaux ont formé les faisceaux et attendent philosophiquement l'heure de la soupe.

La mutinerie des réservistes

LES INCIDENTS DU CAMP DE MASSILLAN
Nîmes, 31 mai. — Le réserviste Théron, du 240e d'infanterie, arrêté hier au camp de Massillan, pour avoir frappé le 23 mai, au moment de la révolte, le colonel Castaing d'un coup de crosse de fusil, et l'officier de réserve capitaine Gallouin, rapporteur près le conseil de guerre du 15e corps d'armée, prétend ne pas se souvenir du fait.

Un bateau de pêche

Falmouth, 31 mai. — Le navire de guerre anglais « Le Condor » est entré en collision avec un bateau de pêche au large de Falmouth. Le bateau a été coulé ; son équipage était de cinq hommes, dont quatre ont été noyés.

Une révolte de nègres

Deux négociants assassinés
Lisbonne, 31 mai. — Le « Seculo » annonce qu'une révolte indigène s'est déclarée à Angola. Les émeutiers ont pillé plusieurs établissements. Deux négociants ont été assassinés après avoir été liés à des arbres et torturés. Tout le district est dans un état de terreur.

Le meurtrier élu

conseiller municipal
Bordeaux, 31 mai. — On se rappelle qu'un tragique incident marqua les élections législatives dans la commune d'Erville. Le maire, M. Richard, qui présidait un bureau de vote, fut tué par M. Dallemagne, un ouvrier jouissant de toutes les sympathies de ses concitoyens.

Un transatlantique en feu

La Corogne, 31 mai. — Le transatlantique « Kronprinzessin-Cecile » est arrivé hier à La Corogne. Le feu s'est déclaré à bord le 22 mai, il n'a été éteint que le 24. Six mille sacs de café et mille balles de coton ont été détruits par le feu ainsi que d'autres marchandises. Il n'y a eu aucun accident de personne.

Trois saquets, trois Congo, j'espère

Que c'est un beau voyage, ma sœur !

Les élections cantonales sont fixées au 24 juillet

Paris, 31 mai. — Le Conseil a décidé de fixer au 24 juillet les élections pour le renouvellement par moitié des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement. Il y a environ 1.500 conseillers généraux soumis à réélection et 1.300 conseillers d'arrondissement.

Le Pas-de-Calais en aéroplane

Rolls a été vu à traversée
Londres, 31 mai. — La violence du vent a de nouveau obligé l'aviateur G.S. Rolls à remettre sa tentative de traversée de la Manche en aéroplane. L'aviateur reste sur les lieux et si le temps le permet, il tentera un vol aujourd'hui même.

Un tou dans le train de Douai à Amiens

On doit prendre une pompe pour le faire descendre de son wagon
Amiens, 31 mai. — Hier matin, dans le train qui part de Douai à sept heures pour arriver à Amiens à 8 heures 51, un voyageur s'était enfoncé dans un compartiment de seconde classe, et un revolver à la main, en défendant l'accès.

DANS LA REGION A LILLE

Les Concours Agricoles

M. Ruau vient à Lille jeudi
C'est hier matin, à huit heures, qu'a eu lieu officiellement l'ouverture de l'Exposition des machines à concours national agricole sur le champ de Mars, on pourra voir, pendant quelques jours, les instruments aratoires en usage dans notre pays, depuis l'immuable et lourd tarare, l'antique et indispensable charrue, jusqu'aux modernes faucheuses-lieuses, moteurs et batteuses qui étaient de toutes parts leurs masses imposantes.

Le retour du « Pourquoi-Pas »

Guernesey, 31 mai. — Le « Pourquoi-Pas », navire de la mission Charcot, est arrivé ce matin à Malines. Tous les membres de l'équipage sont en bonne santé.

Un prétre escroc

Il est condamné à un an de prison
Bruxelles, 31 mai. — Nous avons signalé, en février dernier, l'arrestation à Malines d'un jeune prêtre qui avait poussé un peu trop loin l'exploitation des veilles bigotes. Ce prêtre, qui adorait les plastras, qui faisait la noce et jouait au cours, se livra à un tel nombre d'escroqueries que le parquet fut obligé de le saisir.

Le retour du « Pourquoi-Pas »

Guernesey, 31 mai. — Le « Pourquoi-Pas », navire de la mission Charcot, est arrivé ce matin à Malines. Tous les membres de l'équipage sont en bonne santé.

Un prétre escroc

Il est condamné à un an de prison
Bruxelles, 31 mai. — Nous avons signalé, en février dernier, l'arrestation à Malines d'un jeune prêtre qui avait poussé un peu trop loin l'exploitation des veilles bigotes. Ce prêtre, qui adorait les plastras, qui faisait la noce et jouait au cours, se livra à un tel nombre d'escroqueries que le parquet fut obligé de le saisir.

Le retour du « Pourquoi-Pas »

Guernesey, 31 mai. — Le « Pourquoi-Pas », navire de la mission Charcot, est arrivé ce matin à Malines. Tous les membres de l'équipage sont en bonne santé.

FEUILLETON DU 1er JUIN. — N. 4
PAUVRES PETITS
par Jules LERMINA
PREMIERE PARTIE
Petite Poucette
— As pas peur, pistoche, je ne te mangerai pas... voyons, dis, pistoche, as-tu quel-que chose de cassé. As-tu peur, tu dis, je suis un bon garçon et je ne veux pas te faire de mal... au contraire.
Poucette ne comprenait pas. Elle avait dans la tête un bourdonnement qui l'ébourdonnait. Cependant pas, elle se sentait renouer à la vie.
Tout à coup, elle s'écria : « Maman ! maman ! »
Et fit un mouvement pour s'élaner vers elle.
Attenda, t'attenda, t'attenda, t'attenda. Accroche-toi aux rideaux pour garder l'équilibre. Je vas aller voir ce qui se passe.
En vérité, Poucette se sentait trop faible pour bouger.
— Ah ! oui, t'attenda, je vous en prie, occupez-vous de maman...
— On y va ! pistoche, un peu de patience. S'étant assuré que la petite était bien revenue, ayant été arrangé sa veste pour qu'elle ne se frotte pas, il se pencha vers elle et dit : « Maman ! maman ! »
D'un seul effort, il la mit à l'abri.

— Eh ! la mère ! — Pas de réponse. — Alors, enlevons-la, voyons, qu'est-ce qu'il y a ? — Il se pencha, passa ses bras autour de la taille de la malheureuse et embrassa ses reins la soulève : — Guère plus lourde que la petite ! si l'entire ses dents. Ça ne doit pas te coûter tous les jours de filer de becot sous les genoux... Quand je pense que des salopiers comme ce Gontran ça vous a sa coquette tous les matins... on t'en fichera, des noix de coquette ! — Tout en grognant, il emportait la pauvre femme et vint la placer auprès de Poucette, qui s'écria : — Non Dieu ! elle est morte ! — Mais non ! pistoche ! est-ce qu'on meurt comme ça !. Hé ! la mère, un peu de zèle ! fait pas mourir ici à se faire frapper comme de la lisane de champ... Poucette sanglotait. — Non de non de non, grondait le groom, ça n'est pas éternel qu'il y ait des créatures mortes un peu de temps... quand de mauvaises chiens se chauffent les fesses en s'iroulant leur café... hé ! m'entendez-vous, la mère ! Feut se mouvoir, qui diable ! — Sous son accent de gamin — disons même un peu de voyou — percevait une telle pitié, une bonté si réelle que Poucette se sentait toute rassurée : — Si vous pouviez la mettre dans la voiture... ça n'est pas loin chez nous... et quand maman serait couchée, je suis sûre qu'elle irait mieux tout de suite. — Tiens, t'es raison... v'la une idée qui serait pas venue à une moule. Appuie la tête de la maman contre toi... prends garde à ce que tu ne dégringole pas... je vais voir après la carriole. — Pierrrot — car il paraît que tel était son nom — cala la malade contre la petite, puis vint à la voiture.

— Bien ça, dit-il. On va avancer la voiture de Mme la duchesse. Voyons, qu'est-ce qu'il y a là-dedans... un sac, ça fera un orléan. On sera comme dans un lit de plume. — Il arrangeait cela prestement. Il revint alors auprès du groupe : — Voyons, dit-il, peuz-tu la petite, lever un peu les brancards ? As pas d'inquiétude, je tiens la mère et je la tiens bien. Maintenant approche la lanterne, pas là ! pistoche, fait que je voie où je la pose. — Il avait de nouveau enlevé Mme Balut dans ses bras. Par malheur, il n'était pas bien grand, et c'était le diable pour soulever au-dessus de la voiture la malade qui ne s'aidait pas. — Il fit un effort vigoureux accompagné d'un « nom de nom » redoublant : — Ouf ! ça y est, fit-il maintenant, lâche les brancards, doucement, et viens te mettre là, tu poseras la tête de la mère sur tes genoux... bon... — Mais vous ne pourriez jamais nous traiter, dit Poucette, nous sommes trop lourdes. — Pierrrot dédaigna de répondre autrement que par un haussement d'épaules des plus significatifs. — Il installa carrément aux brancards, faisant à des bricoles, se penchant en avant : — Hue, cocotte, commande-t-il en donnant un coup d'épaules. — Et la voiture démarra, traçant un sillon dans la neige. — En même temps, il tourna la tête : — Dites donc, la petite bourgeoise, vous qu'il faut vous conduire ? — C'est vrai ; vous ne savez pas... c'est terrible l'église... vous devez connaître... une petite cabote en torchis... — La niche à Médor ! parbleu, je ne connais que ça ! Nom de nom, les chiens de M. le comte n'en voudraient pas ! Enlevons ! à l'heure ça la course, bourgeoise !

Maintenant il se fut malgré sa vaillance, c'était dit. Les pieds glissaient et ne trouvaient pas où s'accrocher, en même temps il cherchait à éviter les ornières pour ne pas secouer la malade. — C'était chose triste que cette voiture — roulant dans la nuit — emportant une mourante et traînée par un enfant, comme un cortège symbolique des pires misères de notre monde. — Pourtant Pierrrot ne broncha pas un seul instant ; les muscles tendus, les veines du front gonflées, il allait de son pas lent, grondant entre ses dents des malédictions contre les injustices de la vie, surtout contre ce sale M. Gontran, qui, à l'heure où est ce « couail un doigt de curé » dans la gargamelle », en disant des sottises. — Enlevé dit-il enfin, v'la le palais de ces dames ! Maintenant je vais leur ouvrir la portière... et baisser le marchepied. — Poucette, posant doucement la tête de sa mère, attendit, dit-elle, je vais d'abord ouvrir la porte... Elle avait pris la clé dans sa poche et elle courut vers la voiture ; mais là, un cri de désespoir s'éleva. — M. Dieu ! je ne puis pas ouvrir... apporter donc la lanterne, si vous plaît... je ne sais pas entrer la clé... — Pierrrot arriva et éleva la lanterne à la hauteur de la portière, fit-il, sa s'émoussant... — Quoi donc ? — Tu ne vois pas, mignonne, on a enfoncé un grand clou dans le trou... — Mon Dieu, je comprends. C'est la propriétaire, elle nous avait menacés de cela... parce que nous n'avions pas d'argent à lui donner... comment faire ? maman mourra dehors !... — Ces sales proprios, ça leur riche bien qu'on crève un peu. Mais attend, ma

petite, j'ai un passe-partout... — On ça ? demandant naïvement Poucette qui ne comprenait pas. — Là, dit Pierrrot en se donnant une claque vigoureuse sur l'épaule, et pour élucider la signification de ce geste, il prit son élan et se rua contre le porce. — La boiserie n'était pas de première qualité, ayant subi pendant de nombreuses années les intempéries des saisons, et sous la vigoureuse poussée du gars le chambranle craqua ; un second coup et la porte s'ouvrit toute grande. — Là, voilà qui est fait. Maintenant, peut-on avoir de la lumière là-dedans ? — Oui, si y a une petite lampe sur le buffet, et des allumettes à côté. — En un tour de main, Pierrrot avait enflammé le pétrole. — Un coup de feu au poussier, la portière, et j'amène la maman. — Poucette se précipita de lui offrir le tonneau, quasi autoritaire du jeune garçon lui inspirait une confiance qu'elle ne cherchait pas à combattre. — Comme elle achevait de préparer le lit, ayant mis de vieilles hardes pour heuser la tête, Pierrrot se pencha vers elle et dit à bout de bras. Elle n'avait pas fait un mouvement et n'avait aucune notion de ce qui se passait autour d'elle. — Pourrait elle vivrait ; des qu'elle fut étendue, soigneusement couverte de lout, ce qu'on put trouver, sa respiration s'effrita dans le silence, rauque et sifflante. — Et il fait ici un froid de loup, maugré Pierrrot. Il y a bien une cheminée, mais rien dedans. — J'ai du bois, interrompit Poucette qui se pencha vers sa mère, cherchant à la rappeler à elle. — Ou ça, que j'y cours... — Derrière la maison, sortis un vieux apéritif, du bois sec, ramassé dans le bois,

— Je ne fais qu'un saut. — En cet instant même n'était pas étonnée, que Pierrrot avait enfoncé dans la cheminée des sarrasins et quelques morceaux plus gros. Le feu pétilla. — Voilà de quoi s'empêcher de mourir de froid, dit Pierrrot. Mais c'est pas tout ça, voyons la mère... Hum ! maugré maugré, ça paraît une sacrée respiration !... j'aurais qu'un médecin vite ça. — Hélas ! dit Poucette dont la voix tremblait de sanglots contenus, un médecin... qui voudrait venir ici... nous sommes trop pauvres !... — Pierrrot réfléchit un instant. — Voyons, voyons, y a pourrait des braves gens sur terre... tenez, c'est comme chez mes patrons, les Lestraville... — Ah, vous êtes au château... — Un peu, mon neveu, grogné, élève, valet d'écurie... un avenir, quoi ! je disais donc qu'il y avait dans la baraque deux vrais maîtres, le comte — monsieur le comte — et son fils, un médecin... ce que c'est que l'enchaînement des idées... ce jeune médecin... Eh qui il voilà mon affaire... vous impatientez pas... C'est sur le route d'Alsace, j'aurais avalé ça en un rien de temps... — Si vous saviez combien je vous remercie... sans vous, qu'est-ce que nous serions devenues... tenez, voilà que maman se ramène. — Bon... raison de plus pour essayer de la tirer tout à fait de là... Bonsoir, maman ! — On m'appelle Poucette... — Gendil ! — Mais ça n'est pas mon vrai nom... —